

Lettre de Linguet à D'Alembert, 11 janvier 1771

Expéditeur(s) : Linguet

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

7 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

Linguet, Lettre de Linguet à D'Alembert, 11 janvier 1771, 1771-01-11

Irène Passeron & Alexandre Guilhaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 07/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/dalembert/items/show/1473>

Informations sur le contenu de la lettre

IncipitMa vie, monsieur, n'est depuis trois mois qu'une...

RésuméS'excuse de n'avoir pas répondu plus tôt à la lettre [non retrouvée] de D'Al. Mœurs et batailles des gens de lettres, la cabale dont il est l'objet, se défend, attaque les encyclopédistes et le « parti » de D'Al. D'Al. et Duclos « despotes » de l'Acad. [fr.], sa candidature éventuelle.

Justification de la datationNon renseigné

Numéro inventaire71.04

Identifiant1745

NumPappas1368

Présentation

Sous-titre1368

Date1771-01-11

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la ficheIrène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettreNon renseigné

Publication de la lettreextraits dans Linguet, Réponse aux docteurs modernes, [1771], vol. II, p. 235-250. Complète mais datée du 11 janvier 1774 dans E. de Barthélemy, Travaux de l'Académie de Reims, 51e vol., n° 1 et 2, Reims, 1873, p. 172-178

Lieu d'expéditionNon renseigné

DestinataireD'Alembert

Lieu de destinationParis

Contexte géographiqueParis

Information générales

LangueFrançais

Sourcecat. vente Charavay, juin 1868, qui la date du 11 janvier 1771: autogr., d.s., 7 p.

Localisation du documentNon renseigné

Description & Analyse

Analyse/Description/RemarquesNon renseigné

Auteur(s) de l'analyseNon renseigné

Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

Travaux de l'Académie de Reims 5^{me} vol. n° 1 et 2
Reims, imprimerie de l'Acad., 1873 anné 1869-1870
autocéd dans Mansfeld (EB)

figuré dans l'ouvrage
de Linguet

Réponse aux docteurs modernes

...

[1771] 2 vol.
(cote R 21097) (3 livres)
vol 2

p 235-250

Linguet justifie sa l. à
D'Al

et parle des 3 places vacantes
en déc. dernier :

je Héroult, Monin
Mary. 1770
(15/12/0)

⇒ la l. de l'abbé de 1771



LETTRE DE LINGUET

A D'ALEMBERT

Communication de M. E. de BARTHÉLEMY

REDACTE: BARTHÉLEMY

Le 11 Janvier 1771.

Ma vie, monsieur, n'est depuis trois mois qu'une succession non interrompue de rechutes. Je n'ai pas eu des jours dans cet intervalle où j'ais pu disposer de ma tête et de mes yeux. Vous sentez par-là que je suis excessivement de n'avoir pas en l'honneur de vous répondre plus tôt. Votre lettre exige pourtant un dernier éclaircissement, et le voici :

Je fais les mêmes reproches que vous pour l'honneur et la tranquillité de la littérature. Je suis fort éloigné de rien trouver dans mon cœur qui s'oppose à ce qu'ils se réalisent ; en pourriez-vous dire autrement ? La seule protection que vous donnez à un petit serpent qui ne vit que des morsures qu'il fait, et qui croit vous paier de vos égards pour lui par les méchancetés qu'il multiplie contre les autres, cela seul ne dément-il pas un peu vos souhaits pour le retour de la paix entre les gens de lettres ?

Sans doute, il serait à désirer, non pas qu'ils fussent tout unis, cela est impossible, parce qu'il y en

aurait qui déshonoreraient l'union, mais qu'il n'y eût pas de division scandaleuse dans la portion honnête de ce corps anarchique, que tous les membres dignes d'y être associés pussent, même sans liaison particulière, compter sur les suffrages, sur l'appui de tous les autres, et à plus forte raison qu'ils n'eussent à en redouter ni vengeance secrète, ni manœuvre clandestine ; la contrariété des opinions ne devrait leur servir que d'amusement. La vie retirée, l'humour fière, indépendante de quelques-uns d'entre eux ne devrait les rendre que plus chers, plus précieux au reste de leurs frères. Ce devrait être un double mérite en eux d'avoir à la fois assez de talents pour contribuer à l'honneur commun, et assez de maladresse pour s'éloigner du chemin qui conduit aux récompenses. Mais si la différence des systèmes engendre des haines, si des hommes qui réclament à grands cris la tolérance en faveur de leurs apophthegmes éclatent avec fureur au moment même où l'on fait mine de les discuter ; s'ils affectent de regarder comme un ennemi dangereux, s'ils décrient dans la société, s'ils tâchent de livrer à une espèce d'excommunication détrissant un homme simple et ignoré qui fuit l'ombre même du manège, qui vit seul, qui met au jour ce qu'il croit vrai, sans entêtement, sans intérêt, sans politique d'aucun genre, et qui n'a d'autre crime que de ne vouloir entrer pour rien dans leurs convenicules fanatiques, ma foi, monsieur, tant pis pour eux je vous le déclare nettement ; et si c'est moi qui suis l'objet de ces cabales déshonorantes, surtout pour leurs auteurs, loin d'en être affligé, j'en ferai gloire ; loin d'abandonner la conduite et les principes qui m'y ont exposé, je m'y attacheraï

plus que jamais. Je dirai, à vous, monsieur, et à tous ceux qui feront semblant de penser que j'ai beaucoup d'ennemis, et qui par cette ruse se promettent d'en augmenter le nombre, que vous ai-je fait ?

Il n'y a pas dix gens de lettres qui connaissent ma figure. Plusieurs m'ont des obligations, et vous êtes en état personnellement, monsieur, d'apprécier mes procédés. Pas un, je dis pas un seul, n'a à se plaindre de moi. Aucun ne m'a trouvé sur son chemin dans la carrière de la gloire ni de la fortune. Je ne veux ni pensions, ni places, ni accueil dans les cercles ; je n'ai jamais fait de critiques ; je ne me suis jamais permis d'avoir même un avis sur les auteurs vivans, si ce n'est pour les louer. J'ai blâmé M. de St-L. d'un sentiment qui m'a paru dangereux, mais c'est en rendant hommage à ses talens, et d'ailleurs après avoir été excédé par une suite de propos qu'il n'aurait jamais dû se permettre, et dont il a paru curieux que je fusse instruit. Je me suis défendu avec vigueur contre M. D. L. B. et contre le folliculaire Dupont. Mais M. D. L. B. m'avait insulté avec indécence, ainsi que l'ancien horloger de la place Dauphine, et je ne mets point d'ailleurs celui-ci au rang des gens de lettres. N'ifiant donc jamais manqué à aucun d'eux, et ayant bien mérité de plusieurs, quelles raisons auraient-ils de me haïr ?

Seraient-ce mes opinions ? Mais outre qu'elles ne sont pas aussi révoltantes, à beaucoup près, qu'on affecte de le dire, outre que ceux qui semblent les combattre avec le plus d'acharnement sont peut-être ceux qui au fond du cœur en sont le plus convaincus, il serait bien étonnant que je n'eusse pas la liberté d'extravaguer à ma mode. Quoi ! le dernier

des encyclopédistes, des économistes, etc., toute la philosophaille du siècle s'abandonne impunément au délire le plus absurde ! il est permis à ces fous enragés sous la marotte de l'esprit, de débiter les plus ridicules, les plus impertinentes, les plus funestes rêveries qui soient jamais tombées dans des têtes humaines, bien loin qu'ils se fassent des ennemis par ces sottises presque toujours aussi ennuyeuses que puériles, leur attachement pour telle et telle secte est païé par des éloges, par des encouragements de toute espèce ! Je ne demande pas la récompense de cette docilité que je n'ai point. Mais il serait bien étrange que je n'eusse pas le droit d'user du privilége que s'attribue toute la populace qui en est capable.

Il est vrai que je n'ai point attaqué la révélation ; je n'ai point donné à mes nouveautés le vernis encyclopédique, ce passeport de toutes les ferrailles repolies, avec lesquelles tant de crieurs de vieux chapeaux philosophiques nous étourdisseut ; mais, monsieur, ce n'est pas là un grand forfait. Entre nous, n'est-ce pas une charlatannerie révoltante que cet acharnement théorique contre des dogmes qui gênent aussi peu dans la pratique ? Est-il permis à un homme raisonnable qui a passé trente ans de mettre seulement en question s'il croira à son catéchisme ? Fait-on des traités contre les ordonnances de police qui enjoignent de balayer les rues ? Des gens s'ensez devraient-ils donc en faire contre celles qui prescrivent avec la plus grande sagesse de se mettre à genoux à l'approche du sanctissimo ? Liberté dans l'intérieur, silence et respect à l'extérieur, voilà la profession de

foi d'un homme d'état et d'un vrai philosophe. Dès lors vous pouvez imaginer comment j'apprécie tous ces petits feux d'artifice éphémères, sortis de la grosse masse de l'*Encyclopédie* et de l'*Esprit des lois*, qui, sous prétexte, dit-on, d'illuminer la machine politique, finiront par l'embraser.

Ce n'est pas de ce côté-là que j'ai tourné mes réflexions, dans les instans où n'étant pas encore, comme je le suis aujourd'hui, absorbé par mon métier, j'ai pu donner quelques minutes à la littérature et à la philosophie. Il m'a paru que le gouvernement, qui a une influence nécessaire sur l'état de l'homme, et où les corrections peuvent quelquefois devenir avantageuses, était un objet bien autrement intéressant à approfondir que la religion, dont le joug, tout bien examiné, est léger, et où les réformes sont pour le moins indifférentes. J'ai été étonné des préjugés, de l'absurdité qui régnait dans les principes de toutes nos administrations européennes. J'ai été révolté et effrayé des conséquences que pouvaient avoir les découvertes prétendues de M. de M. dans ce pays, découvertes empoisonnées, qui produiront au moral le même effet que celles de Christophe Colomb ont produit au physique, qui augmenteront nos richesses et nos malheurs, et dont nos tristes contrées sentiront longtems la pernicieuse influence. J'ai vu cela et je l'ai dit.

Que j'aie eu raison ou non, peu importe. On pouvait, on devait me répondre, me critiquer, tâcher de prouver que j'avais tort ; mais me hâter, mais oublier que j'ai beaucoup d'ennemis, mais travailler à vérifier cet oracle après l'avoir rendu, c'est en vérité, monsieur, la preuve d'une grande inconséquence

dans votre parti. Je dis votre parti, parce qu'enfin ce sont sans doute des philosophes qui me font l'honneur de me détester bien cordialement, parce que pour pouvoir m'annoncer avec autant d'assurance que vous le faites que j'ai beaucoup d'ennemis, il faut bien que vous connaissiez à fond les pensées des gens à qui vous donnez ce nom, et par conséquent qu'ils soient de vos amis. Mais en bonne foi, vous autres qui vous récriez si fort contre les dévots qui ne vous aiment pas, parce qu'ils vous soupçonnent de ne pas croire à l'Évangile, êtes-vous justes de m'avoir en exécration, moi, parce que vous me soupçonnez de nourrir quelque estime secrète pour les sectateurs de l'Alcoran ?

Monsieur d'Alembert, si j'étais en effet ce que vous voulez qu'on croie de moi, universellement hâti; si vous êtes en effet ce que vous voulez qu'on croie de vous, philosophe et ami de la vérité, vous me devez des égards. Il y a plus: loin de m'abandonner aux incursions de ces adversaires aveugles, vous devez me défendre contre eux, et les forcer du moins à me laisser jouir des prérogatives qu'ils revendiquent pour eux-mêmes, dès que leur prévention contre moi ne vient que de la singularité, du danger, si l'on veut, de mes systèmes. Et à cet égard, je dénie nettement que l'on en puisse assigner une autre cause. L'éditeur de l'Encyclopédie, ainsi que la troupe qui marche sous ses enseignes, si elle entend ses intérêts et la justice, doit plus que des ménagements à l'auteur de la *Théorie des lois*. Voilà tout ce que j'ai à vous dire. Monsieur; vous agirez dorénavant, vous parlerez comme il vous plaira. Je ne vous demande rien, je n'attends rien de vous; je n'en veux rien que

ce que vous croirez rigoureusement équitable. Si vous me rendez justice, j'en serai bien aise, et si vous continuez à ne pas me la rendre, je m'en consolerai.

A l'égard de l'Académie, je n'ignore pas du tout que vous et M. Duclos disposez très-despotiquement des places de ce sénat littéraire. Je sais à merveille que vous êtes le St Pierre de ce petit paradis ; vous n'en ouvrez la porte qu'à ceux qui sont marqués du signe de la bête. Je n'en suis ni fâché, ni jaloux. J'ignore si l'envie me prendra jamais d'essaier d'y être admis ; mais je sais que j'y renonce de bon cœur, s'il faut absolument se charger d'un sceau particulier de probation ; s'il faut faire autre chose qu'être droit, ferme et naïf, respecter ce qui est respectable, mépriser ce qui est méprisable, remplir ses devoirs avec un scrupule, dédaigner les sectes et leur fanatisme, et enfin montrer sans cesse ce que l'on a dans le cœur, mais aussi n'y avoir que ce que l'on y montre.

Voilà, monsieur, ce que je pense. Voilà ce que je serai toujours ; voilà même ce que j'imprimerai au premier moment, parce que ayant affaire à des insectes rusés qui cherchent par leurs bourdonnemens à induire le public en erreur sur mon compte, je ne puis me dispenser de me justifier à ses yeux : or, la justification la plus honnête, ainsi que la plus sûre pour moi, c'est de ne rien cacher de ce que je pense sans exception, et d'apprendre à tout le monde ce que je viens d'avoir l'honneur de vous dire. J'ai celui d'être très-parfaitement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LINGUET.